L'INATTAQUABLE
Plus solide après chaque assaut,
Vainqueur de toute concurrence,
Le Congo garde et porte haut
Son droit au brevet d'excellence.
Lucien Amiel, au Savonnier Victor Vaissier.
87420d

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 2 juin :

Soleil : lever : 4 h. 3 ; coucher : 7 h. 65.
Lune : dernier quartier du 31 ; nouvelle le 7.
Aujourd'hui : St Pothin ; demain : Ste Clotilde.
A neuf heures, tribunal de simple police.
De neuf heures à dix heures et demie, Caisse d'épargne.
De une heure à deux heures, visite à l'Hôpital.
De deux à quatre heures, visite des Musées.

M. le Ministre de la Guerre viendrait à Roubaix le 27 juin

Nous annonçons par ailleurs qu'une délégation, composée de MM. Delesalle, maire de Lille ; Bersez, Auguste Potié, sénateurs, et Georges Potié, député, s'est rendue mercredi à Paris.

Elle est allée demander au général Brun, ministre de la guerre, de s'arrêter à Lille, le 27 juin, à son retour de Roubaix, où il doit présider à la même date la fête des sociétés de tir.

Le général Brun a accepté en principe.

C'est donc le 27 juin que le général Brun viendrait à Roubaix, à l'occasion de la fête de Tir.

Réunion de Commissions Municipales

Une réunion de Commissions municipales aura lieu aujourd'hui jeudi, à l'Hôtel de Ville. En voici l'ordre du jour :

4e et 5e Commissions, à 5 heures du soir. — 1. Ebouage : Réforme et vente de deux chevaux ; marché de gré à gré ; approbation. — 2. Ebouage : Fourniture de têtes de têtes de lin matelassées pour l'alimentation des chevaux ; marché de gré à gré. — 3. Service d'hygiène : Poste sanitaire ; fournitures diverses ; marché de gré à gré ; approbation.

1re et 3e Commissions, à cinq heures et demie du soir. — 1. Assistance publique : Hospices ; compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — 2. Assistance publique : Hospices ; Budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation. — 3. Assistance publique : Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — 4. Assistance publique : Bureau de bienfaisance ; budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation. — 5. Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables ; augmentation du taux de la pension de ménage ; proposition du Bureau d'assistance. — 6. Congrès des agents de police de France et des colonies 1910 : demande de subvention de l'Amicale des agents de police de Roubaix.

2e et 3e Commissions, à six heures du soir. — 1. Voirie vicinale : Budget des chemins vicinaux pour l'année 1911 ; approbation. — 2. Voirie vicinale : Chemin d'intérêt commun n° 148 de Roubaix à Hem (rue Jean-Baptiste Notte) ; aliénation de terrain par mesure d'alignement. — 3. Voirie vicinale : Chemin d'intérêt commun n° 148 ; acquisition de terrain. — 4. Service de la voirie : Marchés de gré à gré pour travaux divers ; approbation. — 5. Tramways électriques Lille-Roubaix-Tourcoing : Ligne F de Leers à Roubaix ; P.S. du Boulevard de Beaurepaire ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil municipal. — 6. Tramways : Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing : Ligne n° 3 de Wattrelos à Herseaux ; emplacement des point d'arrêt ; allongement du garage de Saint-Liévin ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil Municipal. — 7. Tramways : Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue ; rétrocession de la voie de pénétration aboutissant à la Grand'Place de Roubaix. — 8. Voirie municipale : Construction d'urinoirs boulevard Gambetta, parc de Barbieux et rue de Cartignies. — 9. Canalisation électrique : Etablissement de postes de transformation. — 10. Annexion d'une partie du territoire de Croix. — 11. Route départementale n° 14, rue Neuve : Modification des alignements.

Le grave accident de la place de la Liberté

Etat inquiétant de la victime

Loin de s'être amélioré, l'état de M. Alphonse Kurtzeman, cet ouvrier teinturier grièvement blessé, mardi, par un attelage, place de la Liberté, dans les circonstances que nous avons exposées, s'est au contraire aggravé à ce point que les médecins qui le soignent éprouvaient mercredi soir, les plus sérieuses inquiétudes à son sujet.

La nuit qui a suivi l'accident a été très mauvaise ; le blessé, rappelons-le, avait eu trois côtes droites fracturées, et des déchirures internes du poumon étaient à craindre. Il fut pris de suffocations, d'étouffements, attribués aussi à la compression causée par le sabot de l'animal. Ces symptômes s'aggravèrent mercredi au point que l'infortuné ouvrier faillit tomber plusieurs fois en syncope. Trois médecins, MM. les docteurs Druesne, Rousseau et Descarpentries, se concertèrent à son sujet et décidèrent qu'une petite opération serait faite pour essayer de dégager l'oppression dont souffrait la victime. Une incision a été faite dans l'après-midi dans la région dorsale, qui a amené l'hémorragie désirée, puis les médecins sont partis, ne cachant pas la gravité de la situation et faisant toutes réserves sur les conséquences de la blessure.

Quant aux responsabilités, M. Grimaldi les a recherchées au cours de son enquête. Les quelques explications données par le blessé laisseraient croire que le cocher de M. le docteur Druesne n'a commis aucune imprudence. Son cheval aurait bien été effrayé par un autre cheval qui s'est cabré près de lui, et qui marchait pour ainsi dire en liberté, attaché à une longe beaucoup trop longue que traînait son conducteur. Malheureusement aucun des témoins n'a songé à s'assurer de l'identité du propriétaire de l'animal qui a disparu aussitôt après l'accident.

M. LATREILLE NOMMÉ DIRECTEUR HONORAIRE DE LA VOIRIE. — Par arrêté du maire, en date du 31 mai, M. Latreille, qui vient de cesser ses fonctions de directeur de la voirie, a été nommé directeur honoraire du même service.

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Jonville, fille de M. et Mme Paul Jonville, avec M. Henry Rousseau.

PIANOS et orchestrions électr. pr établiss. publics, 1re marque européenne. Audit. : Mme SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-g

DÉPART POUR LE SANATORIUM DE SAINT-POL. — La première excursion annuelle des élèves des écoles publiques choisis par la Commission spéciale, pour aller accomplir un séjour d'un mois au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, s'est effectué mercredi matin.

M. Herchuez, chef du Bureau des écoles, accompagné d'un employé du même service, a conduit cent dix enfants, soixante-trois garçons et quarante-huit filles, qui se sont embarqués au train de 6 heures 17.

Les enfants, que leurs parents avaient accompagnés à la gare, sont partis, comme d'habitude très joyeux, et le voyage s'est effectué dans les meilleures conditions. La colonie est arrivée à destination vers 9 heures et demie du matin. Elle sera remplacée dans un mois par une autre catégorie d'enfants.

AU LINGOT d'Or, 46-48, Gd-Place, Lille. Joaillerie, bijout. horlorg., orfèvrer., décorat. 463

EXCURSION DES MUTUALISTES A LA MER. — On nous communique la note suivante :

Les personnes qui désirent participer à l'excursion des Mutualistes Roubaisiens à La Panne-sur-Mer, qui aura lieu le dimanche 3 juillet prochain, peuvent se faire inscrire chez M. Felix, « Au Troubadour », place de la Liberté, 10, à Roubaix. Le prix de l'excursion est de 6 fr. 60 par personne, donnant droit au transport aller et retour par train spécial, à l'apéritif, au dîner, à une représentation au Casino et à un repas froid le soir avant le départ. Les inscriptions seront définitivement closes le dimanche 19 juin. La Philharmonie du Fresnoy accompagnera les excursionnistes à La Panne-sur-Mer.

LES CAFÉS-CONCERTS ET CINÉMATOGRAPHES. — L'autorisation. L'heure de fermeture. Les mesures à prendre dans l'intérêt du bon ordre et de la morale publics. Les programmes des représentations. Voir le Règlement de police municipale vendu 5 francs. Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Gde-Rue, Roubaix. 87438d

L'HOMME AU BOULET. — La curiosité publique a été passablement excitée mercredi après-midi, par la vue d'un homme grand et fort, porteur d'un havre-sac et traînant à la jambe, en guise de boulet, une sorte de petit rouleau de bois. Qu'on se rassure, il ne s'agissait nullement d'un forçat évadé, mais simplement du tenant d'un de ces paris bizarres dont il nous est donné de temps à autre d'apercevoir les effets.

Celui-ci, Cornélis-Johannes Pieters, dit « Charles le Roux », né en 1863, à Amsterdam, a parié en février dernier, qu'il accomplirait en six mois, le trajet d'Amsterdam à Paris, soit 1000 kilomètres à pied en traînant un poids de 22 kilos.

Partant d'Amsterdam le 13 février, Charles le Roux, traînant son boulet, traversa quantité de villes et de villages Hollandais et Belges et entra en France par Maubeuge. Par Avesnes, La Cappelle, Laon, Soissons, Villers-Cotterels, il gagna Paris, où il arriva le 9 mai.

Il remonta vers le Nord entamant sa seconde étape pour venir faire sa halte la nuit dernière à Roubaix, venant de Lille.

Il porte avec lui un petit registre sur lequel il fait apposer dans chaque commune importante qu'il traverse le cachet de la Mairie, sous la date de son passage.

EXCELLENTE OCCASION. — Actuellement, au **Magasin des 100.000 Cravates,** 45, place de la Liberté, vente-réclame de cent douzaines de chemises homme, au prix incroyable de 2 fr. 95. 87434d

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES. — Place Notre-Dame et rue des Lignes. — La 8e séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi, 2 juin 1910, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

COSTUMES, Perruques, Crimes. Location. Postiches. Mme Lambert, r. Pellart, 189, Rx. 341

LA DÉPLORABLE AFFAIRE DE LA GRANDE-RUE. — On se souvient de la comparution, il y a un mois environ, devant le tribunal correctionnel d'un boulanger-pâtissier de la Grande-Rue, A... D..., inculpé d'attentat aux mœurs, et dont les victimes étaient des garçonnets de 12 à 14 ans. L'instruction de cette affaire aboutit, au tribunal, à l'acquittement de l'inculpé ; nous apprenons que le parquet général, mis au courant de l'incident, vient d'interjeter appel a minima de cette décision devant la juridiction de Douai. De son côté, M. le ministre de l'Intérieur, sur un rapport qui lui fut présenté, vient par arrêté du 26 mai 1910, d'ordonner l'expulsion du boulanger, qui est père de trois enfants, et originaire de Provins (Belgique). Cet arrêté lui a été notifié hier 1er juin, par M. Grimaldi, commissaire de police, qui avait été chargé de l'enquête.

EN VERSANT 25 FR. on devient actre de la Brasserie **Union Roubaix-Tourcoing,** 35, r. Meyerbeer, avec droit d'assis. **assembl. génér.** 507

UN JEUNE CYCLISTE LILLOIS ARRÊTÉ POUR VOL. — Les agents de sûreté Paris et Dhalluin étaient informés hier soir qu'un jeune homme de 15 ans, se promenant rue du Bassin, vendait pour 25 francs une bicyclette de valeur beaucoup plus importante. Flairant un vol, les agents se mirent à sa recherche et l'arrêtèrent bientôt, ses réponses embarrassées ne leur ayant point donné satisfaction. Interrogé au poste de la sûreté, par M. Dequesne, commissaire, il avoua que la machine qu'il cherchait à vendre appartenait à M. Delespierre, restaurateur au « Jardin des Fleurs », à Lille, à qui il l'avait dérobée. Il lui avait soustrait également une somme de 48 fr. 50.

Le jeune homme, convaincu de détournement, en flagrant délit, a été transféré dans l'après-midi, à la disposition de M. le Procureur de la République.

HALLE FLIPO : Arrivages Camembert, depuis 0.30 ; Pain d'épices au miel ; beurre fin, 1.25 ; extra, 1.70 ; Biscuits, 0.60. 87414

INDÉLICATESSE D'UNE FEMME A JOURNÉE. — Une femme allant travailler en journées, Marie Maes, épouse Vervaecke, 22 ans, domiciliée rue des Arts, cour Ducrocq, 7, a été l'objet d'un procès-verbal pour une indélicatesse accomplie au préjudice de son patron, M. C...., employé d'assurances, Grande-Rue. Ce dernier ayant constaté que la servante lui avait dérobé une bouteille de vin, opéra des recherches et découvrit le récipient dans un tas de charbon, où la domestique l'avait caché. Mais sur l'avis de M. Grimaldi, il l'a laissa en place, et quand le lendemain la femme Vervaecke vint la chercher, il la surprit en flagrant délit.

Une perquisition opérée par le magistrat à son domicile, n'a fait découvrir que des bouteilles vides. L'inculpée a été laissée en liberté provisoire, mais sera poursuivie pour vol.

Sans aucun versement, on devient act. de **La Brasserie Roubaisienne** la seule qui remet le plus de bénéfices aux actionnaires. 264-4

UNE CHUTE GRAVE. — Dans l'atelier d'apprêt de MM. Edmond Deschepper et Cie, rue de l'Ermitage, l'un des ouvriers, M. Eloi Declercq, âgé de 17 ans, en voulant engager une toile dans les cylindres de son métier, est tombé par suite d'un faux mouvement, sur le parquet, se faisant de graves blessures. Dans sa chûte, il s'est fracturé la clavicule gauche et fait de nombreuses contusions à la région supérieure du sternum.

L'ouvrier, qui habite rue Vallon, 17, devra chômer plusieurs mois.

TISSUS D'ÉTÉ HAUTE NOUVEAUTÉ. — Grand choix de Vichy, Zéphirs, Coutil, Toile Nationale, Mousseline, Flanelle fantaisie, etc., etc.. Dispositions et coloris nouveaux : Maison Spéciale de blanc, Robichez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 87309

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. A. Prouvost et fils, rue de Beaumont, un rattacheur, M. Loui Debuysser, 21 ans, rue Turgot, s'est fait une contusion à la cuisse droite en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Lepers. — Au peignage de Beaurepaire, un maçon, M. Henrie Ledoux, 33 ans, rue Charles-Quint, 9, à Wattrelos, a eu l'index gauche écrasé entre un rouleau et une dynamo qu'il plaçait sur un massif. Quatre semaines de repos. Docteur Lepers. — Un manœuvre de peignage de la Société Anonyme de la rue du Collège, M. Auguste Coussement, âgé de 22 ans, demeurant hameau de la Bassée à Leers, s'est fait une plaie à la main gauche en manœuvrant des sommiers en bois. Vingt jours de repos. — A la fonderie de M. César Duyck, un manœuvre, M Arthur Henno, 52 ans, rue du Mont-à-Leux, 58, à Wattrelos, a été blessé au pied droit par suite de la chute d'une gueuse de fonte. Quinze jours de repos. Docteur Ballenghien. — Un tisserand de MM. Henri Ternynck et fils, fabricants, M. Arthur Delhaye, 29 ans, rue de l'Industrie 9, à Wattrelos a eu l'extrémité du médius gauche écrasé en nettoyant son métier à la marche. Quinze jours de repos. Docteur Vanlaer.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ? — Rappelez-vous qu'en lisant l'édition du soir du « Journal de Roubaix » vous y trouverez toutes les annonces qui nous seront parvenues dans la matinée. Vous pourrez ainsi vous présenter ou écrire le soir même, ce qui vous donnera plus de chances de succès. 82582

CARTONS "SHANNON"
pratiques, propres élégants, remplacent les boîtes de bureau. Plus besoin de casiers. Se relient entre eux par un système spécial. En vente aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, — 33, rue Carnot, Tourcoing. 84922

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Au peignage de MM. Isaac Holden et fils, un graisseur, Napoléon Leconte, 43 ans, domicilié à Flers-Breucq, est tombé d'un rail sur lequel il marchait. M. le docteur Barroyer a constaté une entorse au genou droit et a prescrit quinze jours de repos au blessé. — Dans le même établissement, un tourneur en fer, Julien Noé, 30 ans, rue du Tonkin, 9, à Croix, a reçu une paille de fer dans l'œil droit. M. le docteur Barroyer a constaté que le blessé avait un abcès à la cornée de l'œil droit et lui a prescrit dix à douze jours de repos, sauf complications.

WASQUEHAL

UNE JAMBE FRACTURÉE. — Un domestique de M. Charles Simon, fabricant de conserves alimentaires, rue Thionville, à Croix, Henri Dejaeghère, 27 ans, demeurant rue Cugnot, 27, à Roubaix, était occupé au chargement d'un camion, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba à la renverse et eut la jambe gauche engagée entre un rouleau et le camion. M. le docteur Dumoulin qui a donné les soins au blessé, a constaté une fracture des os de la jambe gauche et a prescrit un repos de deux mois.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la teinturerie de MM. Hannart frères, un journalier, Hippolyte Cannonne, en soulevant une pièce de tissu s'est blessé dans la région lombaire. M. le docteur Liénard a examiné le blessé et a constaté une légère contusion aux reins.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, immeubles à vendre, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir. 82276

LAMBOY

LES COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — M. Maurice Croin, instituteur en cette ville et lieutenant de réserve, vient d'être l'objet de félicitations personnelles du ministre de la Guerre pour les services qu'il a rendus à l'armée en préparant les jeunes gens au service militaire.

HEM

DOIGT MEURTRI. — Chez MM. Mulaton frères, une ouvrière, Mlle Berthe Crem, 18 ans, domiciliée à la Place, s'est fait une piqûre qui s'est envenimée, par la suite, à l'annulaire droit.

La blessée a reçu les soins de M. le docteur Coubronne qui lui a prescrit un repos de dix jours.

LEERS

LES TRAVAUX de canalisation du gaz ont été terminés mercredi. La canalisation s'étend sur une longueur de 7.500 mètres. L'éclairage public pourra fonctionner dès le 1er octobre ; quant aux particuliers ils pourront obtenir l'éclairage d'ici quelques semaines.

WILLEMS

VACCINATION. — Le médecin de la société de secours mutuels Saint-Martin sera à la disposition des personnes qui désirent se faire vacciner, le vendredi 3 juin, chez Mme veuve Poulain, à l'estaminet du « Tape-Autour ».

Pour devenir actionnaire sans débours
avoir des bières naturelles exemptes de prod. chimiques, Brasserie Coop. Union St-Amand, r. Copernic, Rx, renommée p r sa fabric. (Nombr. avantag.) 237

CYSOING

A LA JUSTICE DE PAIX. — Nous avons annoncé que M. Louis Spriet, juge de paix à Cysoing, vient d'être appelé à remplacer à Seclin le regretté M. Dessaint, récemment décédé. Au moment où M. Spriet quitte Cysoing, nous nous plaisons à rendre hommage à l'amabilité et au tact dont a toujours fait preuve le magistrat dans ses délicates fonctions et à souhaiter à son successeur, M. Léon Spriet, ancien notaire à Marchiennes, chevalier de la Légion d'honneur, qui débute dans la magistrature, une heureuse bienvenue.

LE SUCRE BÉGHIN se reconnaît **à sa blancheur, à sa fonte régulière** 77

WATTRELOS

Les funérailles de M. Jules Bonte

Les funérailles de M. Jules Bonte, ancien chef de bureau de l'Etat-Civil, à la mairie de Wattrelos, ont été célébrées mercredi matin, au milieu d'une affluence considérable témoignant de la sympathie dont le défunt était entouré.

L'église était remplie, et l'offrande dura jusqu'après la messe. La levée du corps avait été faite par M. le doyen Bonnet, qui officia également à l'église. Deux couronnes magnifiques suivaient le corbillard, l'une offerte par la Municipalité, et portant cette inscription : « A M. Jules Bonte, la Ville reconnaissante » ; l'autre, offerte par le personnel des services municipaux, secrétariat, police et recette municipale, et portant : « Le personnel des services municipaux à M. Jules Bonte. Regrets affectueux. »

Dans l'assistance, nous avons remarqué la présence de MM. J. Thérin, maire ; Lous Leuridan et J.-B. Liagre, adjoints ; Henri Labbe, Louis Beuscart, François Cousart, Clément Dubus, Henri Briffaut, Charles Malfilâtre, J.-B. Quennoy, Charles Leman, J.-B. Dubus, conseillers municipaux ; docteur Victor Leplat, ancien maire ; Jacquemont et Périn, anciens adjoints ; Alphonse Spriet, Carlos Lepers, François Beuscart, anciens conseillers municipaux ; Léon Fourlinnie ; Caillet, commissaire de police ; Lallemand, receveur municipal ; Ledoux, économe des Hospices ; Jules Deprat, secrétaire de mairie de Leers, ancien chef de bureau du secrétariat de la mairie de Wattrelos ; Victor Dupire, ancien employé de la mairie ; Alfred Plouvier, ancien brigadier de police ; Bény, ancien garde, etc.

Au cimetière, M. Henri Dufermont, secrétaire général de la Mairie, prononça les paroles suivantes :

DISCOURS DE M. H. DUFERMONT

« Messieurs, l'homme de bien que nous venons de conduire à sa dernière demeure mérite hautement que sur sa tombe un témoignage soit rendu de ce qui fut sa vie. Qu'il me soit permis d'accomplir ce devoir, et que cette existence, toute de travail, de dévouement et de droiture soit un exemple pour nous-mêmes et pour nos enfants.

» Issu d'une de ces vieilles familles de Wattrelos, bien françaises, dont le travail et l'honneur sont la tradition, où le père, en mourant, lègue à ses enfants, à défaut d'argent, les principes féconds d'une existence sans reproches, Jules Bonte, après avoir accompli son service militaire à Lille, où il enseignait la musique aux enfants de troupe, entra dans la maison Roy-Duvillier, où il fut employé pendant six ans, et où il laissa le souvenir d'un collaborateur actif et zélé.

» Il entra à la Mairie de Wattrelos en 1873, et occupa son poste pendant trente et un ans, servant successivement huit municipalités qui, toutes, reconnurent son travail assidu, son dévouement sans bornes.

» Jules Bonte fut un fonctionnaire modèle : les maires et les juges de paix chargés de le contrôler, qui se succédèrent, rendirent hommage à la belle régularité de son travail professionnel, à la perfection qu'il apportait à la tenue de ses registres.

» Comme homme privé, Jules Bonte fut un père de famille plein de tendresse, mais dont la douceur n'excluait pas la fermeté : les principes religieux qui dirigèrent tous les actes de sa vie furent inculqués à ses enfants.

» Cet homme de devoir s'est éteint avec la belle sérénité du Juste devant la Mort, avec la tranquillité forte et la confiance du chrétien convaincu, qui n'a accompli que le Bien pendant toute sa vie, et qui a le droit de compter sur une éternité de bonheur.

» Son corps vient de rejoindre, dans le tombeau, celui de la digne compagne qu'il avait choisie et qui l'aida, par son amour, à supporter les charges de la vie, et leurs âmes se sont réunies, là-haut, dans une union éternelle.

» La nombreuse assistance, groupée autour de ce cercueil, nous donne l'éloquent témoignage de la sympathie et de l'estime profondes qui entouraient notre vieil ami. Que sa famille trouve dans cet empressement, dans cette sympathie universelle, un adoucissement à sa légitime douleur ! »

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — *Changement d'emplacement.* — Les opérations de classement auront lieu cette année à titre exceptionnel sur la place du Moulin et non sur la Grande-Place comme il est indiqué sur les convocations individuelles.

Ce changement d'emplacement est motivé par les travaux importants qui se font actuellement sur la Grande-Place.

Les opérations commenceront à 7 heures par les chevaux du canton Est et se termineront par ceux du canton Nord.

TROIS CENTS MOBILIERS
de tous styles et de tous prix 443.2
Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, Lille.

TOURCOING

La journée du jeudi 2 :

Marché.
Musée.
Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de cinq à neuf heures.
Bibliothèque populaire de six à huit heures.
Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de deux à quatre heures.

LA RAQUETTE DES TRAMWAYS

On nous avait promis, il y a déjà longtemps, de construire une raquette pour les tramways autour de l'église Saint-Christophe. Le travail est commencé ; il était bien nécessaire. La partie de la Grand'Place occupée par les voies ferrées était, en effet, encombrée à toute heure de la journée, autant qu'une gare de formation : automotrices et remorques se succédaient et se croisaient dans un mouvement perpétuel, ce qui présentait un danger permanent pour les passants. Si quelqu'un de ceux-ci s'aventurait à traverser les quatre ou cinq voies latérales qui couvrent le sol en cet endroit, il risquait fort, en ne se garant pas à droite et à gauche, d'être tamponné. Sans parler des tramways des lignes M et N-P qui ne faisaient que passer, après le stationnement réglementaire, ni de celui de la ligne L, qui avait là son point de départ et faisait volte face au moyen d'un simple déplacement de sa perche de trolley, deux lignes importantes y aboutissaient, celle des boulevards, qui comprend 165 départs quotidiens et celle de la Fosse-aux-Chênes, qui en a 90, deux lignes tellement fréquentées que les voitures sont toutes ou presque toutes accompagnées de remorques. Et à cause même de l'emploi de ces remorques, le personnel devait, entre l'arrivée et le départ, exécuter toute une série de manœuvres, aussi difficiles que périlleuses, pour reformer le convoi, remettre les véhicules à leur place, motrice en avant, remorque en arrière, opérations qui s'accomplissaient rarement sans heurts, sans accrocs, sans dures secousses.

Le moyen d'éviter tant d'ennuis et d'inconvénients était simple : construire une voie circulaire ou raquette comme il en existe place de la Gare, à Roubaix et à Lille. La raquette supprime les manœuvres, facilite et active le service. Un tramway vient-il du boulevard Gambetta, on le dirige par la rue des Halles vers la rue de Tournai ; il gagne la place en contournant l'église Saint-Christophe, stationne une minute, le temps de débarquer et d'embarquer les passagers et se remet en route par la rue Carnot. Un autre vient de la Fosse-aux-Chênes, il suit son itinéraire habituel, mais au départ, au lieu de la manœuvre d'autrefois, il contourne l'église Saint-Christophe dans un sens opposé au tramway des boulevards, et regagne la rue de Tournai en passant entre l'église et les Halles.

C'est simple, pratique et économique à la fois et l'on ne comprend pas que ce travail n'ait pas été exécuté au — même de l'exploitation du tramway. Enfin mieux vaut tard que jamais.

NOS ARTISTES. — Nous enregistrons avec infiniment de plaisir, le succès obtenu par notre concitoyen, M. Georges Duvillier, au Salon des Artistes français. Nous avons eu l'occasion de signaler à l'attention, l'excellente marine « Gros Temps » qui classe M. Duvillier parmi les bons marinistes de l'époque. Ce tableau lui a valu une mention honorable. C'est la consécration officielle d'un talent que nous apprécions beaucoup.

MARIAGE. — Mardi prochain aura lieu à onze heures, en l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing, le mariage de M. Pierre Verspieren, fils de M. et Mme Alfred Verspieren, de Roubaix, avec Mlle Marie-Thérèse Dewavrin, fille de M. et Mme Henry Dewavrin, à Tourcoing.

LA SEANCE DE DICTION DE SAMEDI s'annonce comme devant être des plus réussies. Tous les artistes rivalisent d'entrain pour donner à chacun des numéros du programme une exécution irréprehensible. C'est au Théâtre Municipal que cette audition sera donnée. Les personnes qui n'auraient pas été touchées par une invitation, peuvent s'en procurer chez M. G. Bondue, 50, rue Carnot.

ELLE CONTINUE TOUJOURS la baisse sur les beurres à la Fromagerie, rue de Tournai. **Beurres d'Avesnes extra-fin 1 fr. 40** la livre, de cuisine 1 fr. 30. 87486d

RUPTURE D'UN FIL DE TROLLEY. — Le fil de trolley de la ligne NP, des tramways de Roubaix-Tourcoing, s'est rompu, mercredi vers midi vingt, à l'angle des rues Delobel et du Calvaire. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Le service a été interrompu pendant deux heures environ sur le tronçon de la rue du Calvaire à la rue de Roncq.

LES CORSETS plastiques, l. plus agréables à porter. S'ad. Mlle Vanzeveren 94, r. Cloche, Tg. — 87013

ARRESTATION de DEUX EXPULSES. — Le service de la sûreté a mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion, en date du 29 août 1909, un sieur Adolphe Adam, né le 30 novembre 1881, à Wareghem (Belgique), peigneur, demeurant rue de l'Espierre, 28. Après interrogatoire par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, Adam a été déféré au Parquet.

— D'autre part, M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, a mis en état d'arrestation un sieur Cyrille Dekeyser, 27 ans, ouvrier agricole, demeurant hameau du Haut-Judas, à Mouscron, qui a enfreint un arrêté d'expulsion du 19 mai 1909. Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

Pour vos beurres de conserve, adressez-vous à la Fédération Laitière, 10, Gd-Place, Tg, ou 27, Gde-Rue, Rx ; prix 2.70 à 3.10. 87210

LA CHARRETTE A CHIENS. — Elle a fait une sortie, hier, en ville. Deux toutous ont été capturés et mis en fourrière.

Maladies de la POITRINE et de l'ESTOMAC, Dr Bourgeois, spécialiste, rue de Lille, pc. 219 6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Beaumont, Tourcoing. 208

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Sandrart et Cie, négociants, rue de Roubaix, un homme de peine, M. Jean-Louis Dhondt, 52 ans, s'est fait un effort en soulevant une trappe. Quinze jours de repos ; docteur Cuisset.

— A la teinturerie de M. Lienart-Walnier, rue Verte, un apprêteur, M. Gustave Vancraynest, 48 ans, a été contusionné au pied gauche par la chute du rouleau de son métier. Quinze jours de repos ; docteur Bourgois.

— Un tisserand de la fabrique de tapis de MM. Leclercq frères, rue du Touquet, M. Médard Warenterghem, 28 ans, s'est fait une contusion au genou gauche en heurtant le levier de son métier. Dix jours de repos ; docteur Mahieu.

POISSONNERIE MODÈLE
13, rue Carnot, Tourcoing
Vendredi, grand arrivage de marée. Rougets, Dorades, saumon blanc, raies, soles, turbots, colins, maquereaux, saumon rose, langoustes, etc. Poisson de première fraîcheur. Prix fixe et modéré. — **Téléphone 12.00.** 87485d

LILLE

LE MINISTRE DE LA GUERRE A LILLE

Nous avons annoncé que MM. Delesalle, maire de Lille, et plusieurs parlementaires s'étaient rendus auprès du général Brun, ministre de la Guerre, pour lui demander de s'arrêter à Lille, le 27 juin, à son retour de Roubaix, où il doit présider à la même date la fête des sociétés de tir.

Le général Brun a accepté en principe cette invitation.

Le Concours national agricole

Le concours national agricole a présenté dans l'après-midi de mercredi le spectacle d'une activité prodigieuse. Non seulement les entrées ont été plus nombreuses, — bien que de 0 fr. 50 elles aient été portées à 1 fr., — mais les arrivées de bestiaux ont été plus considérables que durant les deux jours précédents. Si les sujets normands étaient presque au complet dès hier, il n'en était pas de même des races hollandaise et flamande, dont les collections, pour avoir été plus tardives, n'en seront pas moins fournies.

Les compartiments réservés aux bovins flamands ont été définitivement remplis et des spécimens d'élite ont attiré l'attention des nombreux visiteurs. Beaucoup se sont arrêtés notamment pour contempler les formes imposantes d'un taureau de cette race que l'exposant nous dit peser 1.300 kilos.

La race jersiaise, peu connue dans nos régions, présente de son côté quelques sujets de choix, devant lesquels nos cultivateurs, peu avertis, s'arrêtent étonnés.

Les enclos grillagés affectés aux ovins et aux porcins ont reçu mercredi matin leurs nombreux pensionnaires. La section des porcelets retient la curiosité des spectateurs.

On s'arrête encore devant les produits agricoles que le jury a examinés au cours de la matinée et qui présentent un coup d'œil splendide, ainsi qu'aux abords de l'école de laiterie où des jeunes filles, sous la direction de Mlle Loubry, se livrent aux divers travaux de la ferme.

Les diverses expositions sont maintenant au complet.

Sur le champ du concours, la musique du 43e d'infanterie donnera chaque jour, des concerts, de quatre à six heures.

LE CONCOURS NATIONAL AGRICOLE. — *Délivrance des certificats de garantie.* — A l'occasion du concours national agricole, il est rappelé aux exposants que la délivrance des certificats de garantie institués par la loi du 13 avril 1908 pour les inventions brevetables et les dessins et modèles sera assurée, conformément aux dispositions du décret du 17 juillet 1908, par les soins de la préfecture du département du Nord.

Les intéressés devront y déposer leurs demandes avant la clôture de l'exposition.

La demande devra être accompagnée : 1° D'une inscription exacte des objets à garantir et, s'il y a lieu, de dessins de ces objets ; 2° D'une attestation descriptive signée du commissaire de l'exposition constatant que les objets pour lesquels la protection temporaire est requise sont réellement et régulièrement exposés.

L'exposant pourra remettre la description et, s'il y a lieu, le dessin de ces objets, au commissaire général du concours. Ces pièces seront ensuite adressées par l'exposant avec l'attestation à la préfecture.

INAUGURATION DE LA MAIRIE DE LOMME. — Dimanche prochain, 5 juin, aura lieu le festival donné à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie.

Les imprimés affranchis à moins de cinq centimes

Les bandes mobiles des imprimés affranchis à une taxe inférieure à 5 centimes doivent laisser la surface apparente de ces imprimés à découvert d'au moins 1 centimètre de chaque côté de la bande.

Cette disposition n'est pas applicable aux imprimés expédiés sous les bandes timbrées mises en vente par l'administration.

L'adresse du destinataire doit être obligatoirement portée sur les bandes des imprimés. Il est permis, en outre, d'y faire figurer :

1° Les nom, prénoms, qualité, profession et adresse de l'expéditeur ainsi que toutes les indications relatives à l'adresse conventionnelle télégraphique et au numéro de téléphone de l'expéditeur :

2° La date de l'expédition ;

3° La signature de l'envoyeur ;

4° L'indication de la nature de l'imprimé (convocation, avis de passage, circulaire, etc.)

Toutes autres indications imprimées ou manuscrites sont interdites sur les bandes des imprimés affranchis à une taxe inférieure à 5 centimes.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du jeudi, 2 juin 1910

N° 22

Les Étourderies DE la Chanoinesse

PAR LÉON DE TINSEAU

Valin se contenta de dire :

— Oh ! c'est un jeune homme vertueux, et très modeste. Les invitées de la duchesse l'ont ainsi qualifié.

— Les invitées de la duchesse n'y connaissent rien. Il paraît modeste, il se croit modeste, j'en suis sûr. Au fond, sa fierté touche à l'absurde. Il connaît peu le monde et s'en tient à l'écart, ne voulant pas y faire mauvaise figure. Intriguer, solliciter, emprunter, roulé des choses dont il serait incapable pour sauver sa vie. Un autre, avec ses états de service, aurait passé capitaine, parmi les plus jeunes. Mais il est de ceux dont vous ne verrez